

## Pour quelles raisons faire appel à un animateur extérieur ?

Dans certaines situations, il est préférable de remettre l'animation d'une réunion à un animateur professionnel ou à un animateur extérieur au groupe de travail.

### 1. Le commanditaire souhaite participer à la réunion.

Au même titre que les autres participants, il souhaite exprimer ses idées et son point de vue.

### 2. Le commanditaire ne souhaite pas être présent à la réunion.

Les trois raisons principales sont :

- Il ne souhaite pas être juge et partie.
- Il souhaite gagner du temps : le compte rendu l'intéresse, mais le déroulé n'est pas nécessairement utile. Les informations issues de cette réunion n'ont pas à être traitées dans l'immédiateté. Il peut donc attendre le compte rendu.
- Sa présence risque d'inhiber la parole et l'expression des participants. Le sujet traité peut être sensible et la présence du commanditaire peut provoquer une autocensure chez les participants dans le but de protéger leur image, voire leur emploi.

### 3. Le commanditaire souhaite avoir un regard neuf et neutre sur la problématique.

Les réunions menées sur le sujet par le commanditaire ne donnent pas les informations requises. La routine installée avec les équipes, les habitudes prises par un groupe à fort niveau de partage, le rôle et la place de chacun empêchent l'expression de nouveaux éléments

## Animez vos réunions!

ou d'éléments hors cadre. Il est souvent possible que les participants taisent ces informations, qui leur semblent connues de tous. En brisant cette chaîne ritualisée d'expression et en choisissant une personne extérieure pour l'animation, le commanditaire pourra avoir accès à de nouvelles informations.

### **4. Le commanditaire ne maîtrise pas le processus de la réunion ou préfère en déléguer l'organisation.**

C'est souvent le cas des réunions animées en mode impliquant : sessions de créativité, de *brainstorming*, de *team building* ou groupes d'études qualitatives.

### **5. Le commanditaire ne maîtrise pas le contenu de la réunion.**

Cela peut notamment être le cas pour les formations.

### **6. Le commanditaire souhaite un regard extérieur et une expertise critique.**

Le commanditaire peut connaître le processus et maîtriser le fond, mais il préfère déléguer pour avoir un regard critique et les recommandations d'un tiers, et ainsi avoir accès à l'expertise et au *benchmark* de ce qui se fait dans d'autres entreprises.

### **7. Le commanditaire souhaite être amené à mieux réfléchir.**

Certains dirigeants, comités de direction ou groupes de travail choisissent d'être accompagnés dans leurs réflexions par un animateur professionnel. Ces dirigeants savent que ce dernier, grâce à une palette d'outils complète, peut les aider à avancer plus efficacement, plus loin et plus vite dans leur démarche.